

Finances publiques

Objectif : Connaître les bases des finances publiques : finances de l'Etat, finances des Collectivités locales et finances sociales. Connaître les bases du droit communautaire.	Personnes concernées Toute personne travaillant ou souhaitant travailler dans les finances publiques. Pré requis : Aucun.
PROGRAMME	PEDAGOGIE
CADRE GLOBAL DES COMPTES PUBLICS PRESENTATION DU DECRET 2012-1246 DU 7 NOVEMBRE 2012 ○ Principe et justification : ordonnateur et comptable : sa fonction LE CADRE BUDGETAIRE ○ Budget, engagement et liquidation, mandatement et paiement LES ORGANISMES DE CONTROLE ○ Le contrôle interne, le contrôle des inspections (cour des comptes) LE CADRE COMPTABLE ○ La définition d'un budget public ○ L'application de l'annualité, de la spécialité, de l'universalité et de l'unité budgétaire ○ Notions et nomenclature comptables ○ Opérations de fin d'année pour clôture de bilan LES TABLEAUX DE BORD BUDGETAIRES ET FINANCIERS ○ Compte de résultat résumé et détaillé ○ Financement et capacité d'autofinancement (CAF)	Le Formateur Consultant expert en comptabilité publique et finances publiques. Méthode pédagogique Apports théoriques et applications pratiques sous forme d'exercices. Remise d'un support de cours illustré d'exemples concrets. A l'issue de la formation, les personnes concernées devront avoir compris les principes des finances publiques. En cours de session : Diverses questions posées sur les notions de finances Etat, finances locales, finances sociales et droit communautaire. En fin de session : Evaluation des connaissances des stagiaires à l'aide d'un quiz sur la compréhension des finance publiques. Intra Entreprise Lieu de formation : dans la ville de votre choix. Inter Entreprises à Paris, Lyon, Lille Tarif par personne
FINANCES LOCALES ET FISCALITE LES RECETTES ○ Les impôts locaux ○ Les dotations et les subventions de l'Etat ○ Recettes provenant des services locaux ○ Les emprunts LES DEPENSES ○ Les dépenses de fonctionnement ○ Les dépenses d'investissement LES INTERVENTIONS DES DIFFERENTES COLLECTIVITES LE BUDGET ○ La préparation du budget ○ L'application du budget LE CONTROLE DES FINANCES LOCALES ○ Les contrôles ○ Le tribunal administratif ○ Les chambres régionales des comptes	2 jours 1 150 € H.T. Réf : SP027

DROIT COMMUNAUTAIRE

INTRODUCTION AU DROIT EUROPEEN

- L'union européenne
- La constitution des communautés européennes
- De la formation des communautés à l'acte unique et au traité sur l'union
- L'évolution de la construction communautaire
- Les composantes (les communautés européennes et les composantes étatiques)
- La notion de citoyenneté européenne (qualité de citoyen, attributs de la citoyenneté)

L'ARCHITECTURE ORGANIQUE

- Les cinq institutions communautaires
- Les organes subsidiaires
- L'avenir institutionnel et les enjeux

LA RECEPTION EN DROIT INTERNE

- Les sources de l'ordre juridique communautaire : droit originaire, droit dérivé et droit complémentaire
- Les principes de subsidiarité et de compétence d'attribution
- La primauté de l'ordre juridique communautaire

LES DIFFERENTES FACETTES DE L'UNION EUROPEENNE

- L'union économique : principales politiques économiques et notamment la politique monétaire
- L'union politique : participation politique et citoyenneté européenne, coopération politique (PESC, justice et affaires intérieures)

FINANCES SOCIALES

LES LOIS DE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE

- Evolution des systèmes de sécurité sociale
- Le système français : étendue et champ d'application
- Le régime général : organisation, personnes protégées et risques couverts

LE FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE

- Les cotisations sociales et l'employeur

L'ASSURANCE MALADIE

- Les prestations de l'Assurance Maladie
- Maternité - Invalidité - Décès

LES RETRAITES

- La retraite de base

LES AUTRES DEPENSES SOCIALES

- Les prestations familiales
- Les accidents du travail et maladies professionnelles

LES POLITIQUES SOCIALES

- Maîtrise des dépenses
- Avenir des retraites